

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Patrimoines du XXe-XXIe siècle, objet, process et valorisation

- Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La formation est dispensée à Saint-Etienne et à Firminy. La date de création n'est pas connue. Les deux responsables sont historiens. Les objectifs de la formation sont orientés vers la gestion et la préservation des patrimoines contemporains. L'objectif de la formation est d'étudier « les formes de la modernité et les nouveaux héritages culturels », la licence professionnelle « est à la charnière du champ des patrimoines, de l'histoire, de l'étude des paysages » ; la thématique de la modernité, en lien avec le patrimoine, est très présente. Il est question de « culture générale sur le XXe siècle » et de « connaissances des différents patrimoines » dans une optique de savoir-faire professionnel. Les compétences obtenues à l'issue de la formation sont celles de la conservation et du montage d'exposition. Le volume horaire de la licence professionnelle (LP) est de 430 h équivalent travaux dirigés (TD), avec des cours regroupés au semestre 5, quand le semestre 6 ne comporte que quelques heures de « guidances » collective et individuelle pour le stage et le projet tutoré. A ce jour, un seul parcours existe. Les enseignements se font en présentiel et en formation initiale.

Avis du comité d'experts

Le dossier est sommaire : 12 pages, dont 4,5 pages hors annexes. Cette dimension très lacunaire ne permet pas au comité d'experts de saisir dans le détail les tenants et les aboutissants de cette formation.

La lecture du dossier donne le sentiment que l'objet d'étude de la LP n'est pas vraiment précis et cadré. Certains thèmes annoncés n'apparaissent pas dans les maquettes, la part des diverses disciplines enseignées n'est pas précisée, la part des professionnels non plus.

La liste des partenaires souligne le fort ancrage dans le département de la Loire, à Saint-Etienne et Firminy notamment, avec des liens avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et le Ministère de la culture. Mais aucune information précise n'est donnée sur les appuis à la formation ou d'éventuels partenaires, qu'ils soient locaux ou nationaux, hormis cette liste de 10 partenaires locaux, régionaux et nationaux. En outre, les modalités des collaborations ne sont pas indiquées, ni la localisation précise de certains d'entre eux. Le réseau des partenaires apparaît ainsi peu solide.

L'argument sur la spécificité de la formation est assez court ; les autres LP consacrées au patrimoine sont ciblées sur la médiation, et cette LP serait la seule à être centrée sur les patrimoines contemporains en Rhône-Alpes-Auvergne.

Le pilotage est effectué par deux maîtres de conférence se partageant le travail, l'un étant nommé « responsable pédagogique » et l'autre « responsable administrative » ; la formulation est curieuse puisque cela relève plutôt des personnels administratifs, même si les enseignants chercheurs font, et de plus en plus, de travail administratif. Ils se partagent la gestion des intervenants extérieurs, le suivi des étudiants, la gestion des emplois du temps, les évaluations, les soutenances et le traitement des dossiers de recrutement des candidats. L'équipe pédagogique se compose de deux enseignants-chercheurs en géographie, trois en histoire, un en anglais et un en STAPS ; il faut ajouter un collègue de l'Ecole des Mines de Saint-Etienne et deux enseignants du secondaire. Toutefois, aucun volume horaire d'intervention n'est précisé, ce qui ne permet pas de connaître les niveaux d'implication des uns et des autres. Cet état de fait est encore plus gênant pour les 12 professionnels, puisque leurs volumes horaires d'intervention sont inconnus, et qu'il est donc impossible de déterminer la proportion de ces volumes au sein du total des enseignements ; c'est une grosse lacune pour une licence professionnelle.

Le pilotage est annoncé comme difficile : les contraintes des professionnels conduisent à des élaborations d'emplois du temps complexes (ce qui est commun à toute formation professionnalisante) et le dossier rapporte des « redondances dans les contenus liés à une insuffisante coordination » ; il est dommage que ce constat n'ait pas donné lieu à une prise en compte plus précoce du problème.

En terme d'effectifs, aucune analyse précise n'est fournie, seul un tableau statistique apparaît. La filière compte en moyenne 10 étudiants par an : cela est faible alors même que le projet de créer deux parcours est évoqué ; est-ce justement pour rendre la LP plus attractive et augmenter les effectifs ? En l'état, cela semble difficilement tenable. Ces deux parcours dans la prochaine maquette sont un objectif, car « l'absence de parcours dans la maquette actuelle est un point faible », mais ceci n'est pas argumenté, pas explicité ; quels seraient les deux futurs parcours et pourquoi ? L'analyse de ces faibles effectifs est sommaire et peu convaincante. Tous les étudiants des cinq dernières années étaient en formation initiale, sauf un.

En terme de recrutement, les étudiants sont « issus de cursus très divers » : à aucun moment, y compris dans le tableau des effectifs, des renseignements précis sont donnés ; quelle part d'étudiants en histoire, en géographie, dans d'autres disciplines ou cursus ?

Pour ce qui concerne les débouchés, le contenu demeure trop imprécis : musées, cabinets, associations, collectivités territoriales, fonction publique. Faute d'avoir un suivi précis des étudiants, des exemples concrets de métiers exercés manquent. Ainsi, l'insertion professionnelle est peu renseignée, si ce n'est brièvement dans la fiche RNCP.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	La rubrique n'est pas renseignée.
Place de la professionnalisation	<p>Une unité d'enseignement de préparation aux concours de la fonction publique (catégorie B, assistant) est présente au semestre 5.</p> <p>Les sujets de projets tutorés « sont commandités par des structures professionnelles » (p. 10).</p> <p>Le projet tutoré (12 ECTS, semestre 6), accompagné d'une « guidance collective » (on aurait aimé en savoir plus sur son contenu) de 18h TD, répond aux attendus de professionnalisation d'une licence Professionnelle.</p> <p>Le prorata entre les heures assurées par les professionnels (ou leur nombre d'heures) et celles assurées par des enseignants n'est malheureusement pas précisé, ce qui ne permet pas de saisir l'importance de cette dimension de la professionnalisation.</p>
Place des projets et stages	<p>Le projet tutoré (12 ECTS, semestre 6) évoqué supra et le stage (18 ECTS, semestre 6) de 12 semaines, qui donne lieu à un rapport et à une soutenance, répondent aux attendus d'une Licence Pro.</p> <p>Le dossier reconnaît la faiblesse du dialogue avec les professionnels lors des stages (p. 3), pour des raisons de manque de disponibilité des professionnels. Des rendez-vous à mi-chemin du stage pour faire un bilan de son avancée semblent a minima réalisables.</p>
Place de l'international	<p>La rubrique n'est pas renseignée (étudiants étrangers ? départs à l'étranger possibles ?).</p> <p>26 h d'enseignement en anglais sont prodigués.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Depuis 2009-2010 et jusqu'en 2013-2014, les effectifs fluctuent de 10 (3 années) à 9, voire 7. La moyenne annuelle est donc légèrement inférieure à 10. Le court argumentaire développé au sujet de la faiblesse des effectifs est peu convaincant : faible visibilité sur le site internet de l'université et positionnement de la LP sur « une thématique » alors que « les étudiants sont intéressés par le contenu professionnel ». Ces arguments suscitent deux</p>

	<p>remarques : les choix thématiques n'empêchent pas le contenu professionnel. Ensuite, il aurait été utile de réorienter le tir au cours du quinquennal plutôt qu'en faire le constat à la fin de ce dernier. Cela pose la question du rôle des conseils de perfectionnement et procédures d'auto-évaluation (cf. infra). Il est question de faire des modifications pour la prochaine maquette, mais aucune piste n'est clairement indiquée.</p> <p>Le tableau statistique de la p. 8 ne précise pas de quels L2, brevet de technicien supérieur (BTS) et diplôme universitaire technique (DUT) les étudiants sont issus. Sur 10 étudiants par an, seulement 1 à 3 viennent de L2. Si on comprend bien qu'il est parfois difficile de suivre les flux sortants, en revanche au moment de la sélection des candidats, les informations sur leur origine sont connues ; c'est donc un déficit de remplissage du dossier qui pénalise lourdement cette formation.</p> <p>Enfin, la fiche RNCP mentionne une UE de remise à niveau.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>La rubrique n'est pas renseignée : quelle place du présentiel et du numérique ? une partie de l'enseignement de l'anglais, par exemple, se fait-il à distance ?</p>
Evaluation des étudiants	<p>La rubrique n'est pas renseignée.</p> <p>Classiquement, un mémoire et une soutenance orale sont effectués à l'issue du stage avec les enseignants, des professionnels et le maître de stage. En revanche, les modalités d'évaluation des cours et du projet tutoré demeurent inconnues.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>La rubrique n'est pas renseignée.</p>
Suivi des diplômés	<p>La rubrique est renseignée en 3 lignes, et aucun suivi n'est effectué. il est concédé qu'il y a très peu de retours en termes de suivi des étudiants (p. 3). Cela ne se fait ni au niveau de la Licence Pro, ni au niveau de l'établissement.</p> <p>Les débouchés et secteurs d'activités (p.10) sont, eux aussi, peu détaillés et apparaissent surtout dans la fiche RNCP.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Un conseil de perfectionnement s'est tenu le 11/02/2014 et conclut à une réflexion en vue de l'élaboration de la future maquette ; mais aucune piste n'est indiquée, ne permettant pas de saisir quelles orientations seront prises.</p> <p>Une rencontre hebdomadaire d'un des deux responsables avec les étudiants est indiquée, mais il n'est pas précisé ce qui en est tiré.</p> <p>Enfin, aucune forme d'autoévaluation n'est indiquée.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- l'orientation de la formation vers la gestion et la conservation des patrimoines contemporains, thématique qui semble peu présente dans l'offre régionale et donc une opportunité de créer une niche, avec un ancrage territorial et auprès des acteurs locaux du patrimoine.
- les taux de réussite.
- la place cohérente dans le champ de formation constitué de plusieurs sciences humaines et sociales.

Points faibles :

- un dossier très léger de 4.5 pages (hors annexes), de 12 pages au total, peu valorisant, qui donne très peu d'informations sur la formation, ne permettant pas une évaluation précise.
- les effectifs sont limités ; l'absence de suivi des origines, des débouchés, des poursuites d'études, de prise en compte des retours dans le quinquennal écoulé, d'autoévaluation ne permet pas à ce stade de faire évoluer favorablement cette situation.
- la part des interventions de professionnels n'est pas renseignée, il est difficile de mesurer le caractère professionnalisant de cette formation.
- aucun suivi des diplômés.
- un encadrement des étudiants en stage qui semble peu efficient.
- aucune ouverture à l'international.

Conclusions :

Cette formation apparaît peu attractive, se met mal en valeur et souffre de nombreuses faiblesses. Il semble nécessaire de revoir sa structure et son pilotage, car le dossier conduit à s'interroger sur les modalités de son pilotage réel. Un travail d'autoévaluation réelle est indispensable pour prendre en compte les retours des étudiants et faire évoluer les contenus d'enseignement (professionnalisation, limitation des redondances), rendre la formation attractive et augmenter les effectifs. Il convient aussi de donner à cette licence professionnelle une cohérence réelle entre les interventions des enseignants-chercheurs et celles des professionnels et de s'interroger sur les débouchés professionnels de celle-ci en assurant un suivi des diplômés que ce soit dans le monde du travail ou dans une poursuite en master.

Observations de l'établissement

Le Président

à

M. Jean-Marc GEIB

Directeur de la section Formations et diplômes

Rapport n° S3LP160009973

**Licence Professionnelle « Développement et protection du patrimoine culturel », spécialité
« Patrimoines des XXème et XXIème siècles : objet, process et valorisation »**

Monsieur le Directeur,

L'Université Jean Monnet, Saint-Etienne et ses équipes pédagogiques remercient les experts du HCERES pour leur travail d'évaluation, leurs analyses et recommandations. L'établissement n'a pas d'observations particulières à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère considération.



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Khaled BOUABDALLAH".

Khaled BOUABDALLAH